Accusé de réception en préfecture 041-284100070-20210527-30-2021-DE Date de télétransmission : 03/06/2021 Date de réception préfecture : 03/06/2021

DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT **DE BLOIS**

Séance du 27 mai 2021

CENTRE DEPARTEMENTAL PUBLIQUE TERRITORIALE

Au regard du contexte sanitaire actuel, conformément à l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement DE GESTION DE LA FONCTION des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire (prolongation jusqu'au 1er juin 2021) et devant l'impossibilité avérée de tenir cette réunion en présentiel dans les locaux du centre de gestion, y compris de façon dématérialisée, l'An deux mil vingt et un le 27 mai, à 14h30, le Conseil d'Administration du Départemental de Gestion s'est réuni à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au CARROIR, Route Nationale, sous la présidence de Monsieur Eric **MARTELLIERE**

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

04 mai 2021

Membres présents :

Date de la réunion :

Titulaires: Nelly ANTOINE, Annick BARRÉ, Gérard CHOPIN, Claude DENIS. Jean-Michel DEZELU, François FROMET, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Pascal HUGUET, Nicole JEANTHEAU, Cécilia NAUCHE

27 mai 2021

Suppléants :

José ABRUNHOSA suppléant de Yann BOURSEGUIN. Jean-Albert BOULAY suppléant de Marie-Agnès FERET Jean-Claude CHADENAS suppléant de Régine VASSAUX

Thierry BENOIST a donné pouvoir à Nelly ANTOINE Jacques BOUVIER a donné pouvoir à Eric MARTELLIERE Corinne GARCIA a donné pouvoir à François FROMET Catherine LHÉRITIER a donné pouvoir à Annick BARRÉ Jean-Marc MORETTI a donné pouvoir à Cécilia NAUCHE

N°30.2021

Membres titulaires excusés: Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, Jacques BOUVIER, Joël DEBUIGNE, Marie-Agnès FERET, Corinne GARCIA, Catherine LHÉRITIER, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Jean-Marc MORETTI, Vincent ROBIN, Christophe THORIN, Régine VASSAUX

Objet de la délibération :

Mme HERSANT, Payeur Départemental du Loir-et-Cher, excusée

Administration Générale -Groupement d'Intérêt Public Informatique des Centres de Gestion - Constitution du capital du GIP

Pascal HUGUET a été désigné secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher (CDG 41) est membre du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Informatique des centres de gestion, créé par arrêté interministériel N°INTB1715923A du 9 juin 2017 (JO du 17 juin 2017).

Ce GIP Informatique des centres de gestion est destiné à mutualiser les moyens et toutes solutions informatiques utiles à l'accompagnement des missions légales et réglementaires dévolues à ses membres et, plus généralement, nouer tout partenariat utile à la satisfaction de cet obiet.

Le Président précise que s'agissant du titre II « Dispositions administratives et financières » de la convention constitutive du GIP, et plus particulièrement de son article 8 relatif au capital du GIP, il est indiqué :

- Le capital du groupement est fixé à 232 500,00 €.
- Chaque part du capital est fixée à 2 500,00 €.
- Chaque membre détient une seule part.

Dans ce cadre, l'ordonnateur du GIP a saisi l'ensemble des membres fondateurs pour la constitution du capital, aux conditions précisées cidessus.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- d'approuver, conformément à la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Informatique des centres de gestion, le versement d'un montant de 2 500,00 €, représentant la part du capital détenu par le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher,
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Publié ou notifié le : 3 Juin 2021 Exécutoire le : 3 Juin 2021

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de

l'acte

Le Président

Eric MARTELLIERE

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor, Le 27 mai 2021

Le Président

Eric MARTELLIERE